

DÉMARREUR
À
DISTANCE

AstroStart

MANUEL DE L'USAGER

**Modèle
2006**



Conçu pour tout véhicule
automobile à essence
ou diesel et à boîte de
vitesses automatique.



(ENGLISH ON REVERSE)



**VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ
AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.**

**NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN
VÉHICULE À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.**

**CERTAINES FONCTIONS PEUVENT NéCESSITER DU
MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE NON INCLUS.**

NOS DE BREVET
CAN 1.130.426
É.-U. 4.345.554 - 5.614.883 -
5.617.819 - 5.673.017

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqué au Canada par : 
Astroflex

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance Astroflex. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles.

Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance.

Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile.

Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

Table des matières

RÈGLES DE SÉCURITÉ	1
AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	1
LA TÉLÉCOMMANDE	2
UTILISATION	2
CONFIRMATION	2
REPLACEMENT DES PILES	3
COMMANDES DU 2006	4
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE	5
COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	8
AUTRES COMMANDES	9
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	12
IN TERRUPTEUR DE CAPOT	12
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	12
REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	12
GARANTIE À VIE LIMITÉE	13
RÉGLEMENTATION	14

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire Astroflex qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque ce dernier n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité qui commandent l'arrêt du moteur. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 12.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Il est fortement recommandé de procéder à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.

AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de dimatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de dimatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « OFF ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « P ».

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est d'utilisation facile grâce à son boîtier profilé qui épouse la forme de votre main. Elle est alimentée par trois petites piles au lithium de longue durée.

La même télécommande peut commander deux démarreurs à distance distincts.

Grâce à un dispositif électronique d'apprentissage des codes, jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule.

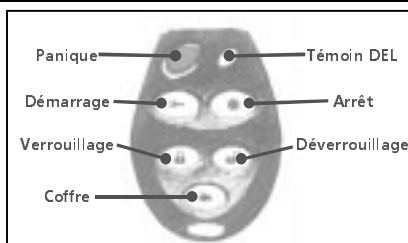
Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

NOTE : La portée de votre télécommande peut être réduite si une pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

UTILISATION

Votre télécommande peut émettre sur deux canaux différents vous permettant ainsi de commander à distance deux véhicules séparément.

Seule la commande « Panique » est transmise sur les deux canaux simultanément.



CANAL 1 :

Pour transmettre une commande sur le canal 1, appuyez pendant 2 secondes sur le bouton désiré.

CANAL 2 :

Pour transmettre une commande sur le canal 2, appuyez une première fois sur le bouton désiré. Au moment où vous entendez une tonalité ou que la DEL clignote une fois, relâchez-le un court instant, puis appuyez de nouveau sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes.

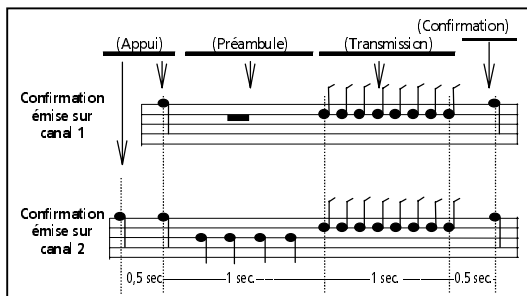
Aucune commande ne sera transmise si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps.

Une seule commande est transmise même si un bouton est maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes, à l'exception du bouton « Panique » qui répète la commande tant que le bouton est enfoncé.

CONFIRMATION

Une confirmation sonore (audible) est émise de concert avec une confirmation visuelle (témoin DEL), chaque fois qu'une commande est émise, ce qui permet d'en suivre les phases successives.

Le tableau ci-contre présente les différentes phases de transmission, de même que la confirmation correspondant à chacune d'entre elles.




Légende:

Appui	Cette confirmation vous permet de savoir si un bouton a été enfoncé par mégarde ou pour vous assurer que le bouton est bien enfoncé. Pour transmettre sur le canal 2, vous disposez d'une demi-seconde pour appuyer de nouveau sur le bouton.
Préambule	Cette confirmation vous indique pendant combien de temps on doit maintenir le bouton enfoncé pour qu'une commande soit transmise (durée d'une seconde). Cette confirmation est muette lors d'une transmission sur le canal 1.
Transmission	Cette confirmation vous indique à quel moment la commande est transmise au démarreur à distance (durée d'une seconde).
Confirmation	Cette dernière confirmation vous indique que la transmission a été effectuée correctement.

Une autre confirmation est émise par votre télécommande lorsque vous appuyez sur le bouton « panique ».

Cette confirmation est émise de façon répétitive, tant que vous maintenez le bouton enfoncé.

Tonalité variant de grave à aiguë.



Répétition rapide de huit tonalités aiguës, pendant la durée de la transmission.

REPLACEMENT DES PILES

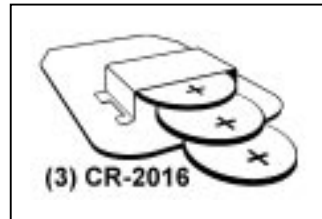
Il est fortement recommandé de garder un jeu de piles de rechange dans le coffre à gants de votre véhicule.

La télécommande nécessite trois piles au lithium de 3 volts CR-2016 ou l'équivalent.














Pour remplacer les piles, il suffit de retirer la vis au dos du boîtier de la télécommande, de sortir les vieilles piles et de les remplacer par des piles neuves.

Assurez-vous d'orienter les piles correctement; consultez l'illustration ci-contre.

Le pictogramme au fond du boîtier vous aide également à insérer les piles correctement.



COMMANDES DU 2006

COMMANDES	BOUTONS (PICTOGRAMME)	CONFIRMATION		
		KLAXON	FEUX	SIRÈNE
PANIQUE		30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.
DÉMARRAGE / MODE CONTINU		1♥	1	
ARRÊT ♣			1	
VERROUILLAGE / ARMEMENT			1	1♦
DÉVERROUILLAGE / DÉARMEMENT			2	2♦
COFFRE			3	
ACTIVATION / ANNULATION SENTINELLE			4/2/3♣	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 1			1	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 2			1	
DURÉE DE FONCTIONNEMENT			1 - 4	
SEUIL DE TEMPÉRATURE			1 - 4	
LOCALISATEUR		7	3	
AFFICHAGE DES CODES DE NON-DÉMARRAGE		1 - 15		

♥. CETTE CONFIRMATION EST ÉMISE SEULEMENT LORSQUE LA COMMANDE DE DÉMARRAGE EST RÉPÉTÉE PENDANT QUE LE MOTEUR TOURNE DÉJÀ.

♦. PROGRAMMABLE À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ OPTIONNEL VSS-100

♣. 4 = ACTIVATION / 2 = DÉSACTIVATION / 3 = SYSTÈME NON PRÊT

♣. CETTE COMMANDE MET FIN : AU TEMPS DE MARCHÉ, AU MODE PANIQUE, À L'ÉTAT D'ALARME (VSS-100).

CONFIRMATION

Dans tous les cas, votre démarreur à distance confirmera que la commande a bien été reçue, soit en faisant entendre le klaxon, soit en faisant clignoter les feux de position.

Dans le présent guide, les confirmations sont présentées de façon abrégée, par exemple :

(klaxon: 1, feux: 2) Signifie que le klaxon se fera entendre 1 fois et que les feux de position clignoteront 2 fois.


Les confirmations émises par les feux de position sont obligatoires tandis que celles émises par le klaxon sont optionnelles (programmables) et nécessitent un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

Les confirmations par sirène peuvent être ajoutées lors de l'installation si un système de sécurité (VSS-100 en option) est raccordé au système.

De plus amples détails sur les confirmations sont présentées dans les paragraphes relatifs à chaque commande.

LES COMMANDES DE DÉMARRAGE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Pour faire démarrer le moteur du véhicule, appuyez sur le bouton «  » (confirmation : klaxon: 0, feux: 1).

Le système règle automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule; les feux de position clignotent une fois (durée : quatre secondes) puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.

Si, au moment d'émettre la commande de démarrage, le moteur tourne déjà et qu'il avait été lancé par le démarreur à distance, les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et le klaxon se fait entendre une fois pour vous aviser que le moteur tourne déjà.

La répétition de cette commande permet d'obtenir une confirmation sonore du démarrage, ce qui s'avère utile lorsque votre véhicule est hors de votre champ de vision.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer).

Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande (voir « Codes de non-démarrage » à la page 11).

EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE ...

- N'appuyez pas sur la pédale de frein; ceci couperait le moteur sur-le-champ.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON ».



NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START ».



- Effectuez la séquence de désactivation de l'antivol (le cas échéant) en deçà de 20 secondes (voir « Antivol » à la page 9).
- Mettez le véhicule en marche comme vous le feriez normalement.

TEMPS DE MARCHE DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'un temps de marche prédéterminé.

Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche.

RÉGLAGE DU TEMPS DE MARCHE

Appuyer sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1 - 4).

Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer le temps de marche sélectionné (voir le tableau ci-dessous).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé), le temps de marche demeure inchangé.

La confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Note : Le temps de marche est doublé dans le cas d'un moteur diesel.

Nombre de clignotements	Temps de marche
1	2 minutes ¹
2	4 minutes
3	8 minutes
4	18 minutes

¹ Le temps de marche de 2 minutes n'est pas recommandé si le véhicule ne prend pas la route suite au démarrage à distance.

MODÈLE 2006

ENTRÉE D'IMPULSION

Votre démarreur à distance est muni d'une entrée d'impulsion négative.

Cette entrée peut être raccordée à un autre dispositif commandé à distance ou à la sortie d'une minuterie.

Si cette entrée est raccordée, consultez le manuel de ce même appareil ou demandez à votre technicien quelle commande est associée à la fonction démarrage/arrêt.

Toutes les fonctions de démarrage/arrêt commandées par cette entrée se comportent de façon identique à celles qui sont commandées par la télécommande.



MODE CONTINU

La fonction « Mode Continu » permet de retirer la clé du contact tout en laissant tourner le moteur.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage/climatisation en marche.

Pour accéder au « Mode Continu », effectuez la commande de démarrage pendant que le moteur tourne au ralenti (voir « DÉMARRAGE DU MOTEUR » à la page 5).

Les feux de position, le moteur et le système de chauffage/climatisation resteront en marche pour la période de temps programmée (voir « Temps de marche » à la page 5).

Retirez la clé du contact, sortez du véhicule et verrouillez les portières.

Les dispositifs de sécurité demeurent activés.

Si vous réintégrez votre véhicule pendant que le moteur est encore en marche, faites tourner la clé à la position « ON », puis appuyez sur la pédale de frein.

CE QUI COUPE LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est actionnée;
- le levier de transmission n'est pas à la position « P » ou « N »;
- le moteur s'emballe;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF).

INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (ON et OFF).

L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage. Il n'interrompt cependant pas les autres commandes qui demeurent actives.



ARRÊT



Lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en appuyant sur le bouton « Arrêt » (feux: 1).

Cette commande sert également à mettre fin au mode panique, et à l'état d'alarme (lorsqu'un système de sécurité VSS-100 en option est raccordé).

MODE DE BASSE TEMPÉRATURE 

Le mode basse température (Sentinelle) fait démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous un seuil présélectionné.

Le moteur tournera pour la durée de temps programmée; le système fera ensuite une pause de 2½ heures, pour ensuite faire redémarrer le moteur si la température est toujours sous le seuil présélectionné.

Pour activer/annuler le mode de basse température, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.

Lors de l'activation

Les feux clignoteront quatre fois; ensuite, si la température est sous le seuil présélectionné, le moteur démarrera.



Si la température est au-dessus du seuil, le système attend alors que celle-ci passe sous le seuil présélectionné avant de faire démarrer le moteur.

Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, si le capot est ouvert), la confirmation sera différente (feux: 3)(voir « Codes de non-démarrage » à la page 11).

Lors de la désactivation

Les feux de position clignent deux fois pour confirmer la désactivation. Le fait d'appuyer sur la pédale de frein annule le mode basse température.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE DÉMARRAGE  

Appuyer sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1 - 4) pour changer le seuil de température auquel le démarreur à distance fait démarrer le moteur :

Les feux de position clignent d'une à quatre fois pour vous indiquer le seuil de température sélectionné (voir le tableau ci-contre).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé), le seuil demeure inchangé.

Nombre de clignotements	Seuil de température sélectionné
1	-5 °C (23 °F)
2	-15 °C (5 °F)
3	-20 °C (-7 °F)
4	-30 °C (-22 °F)

La confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES


Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage (électrique) des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées.

Ces applications sont optionnelles et peuvent nécessiter l'achat de matériel additionnel. Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.


Les systèmes suivants peuvent être commandés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du hayon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE

Appuyez sur le bouton «  » (feux: 1, sirène: 1*). Le verrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

DÉVERROUILLAGE

Appuyez sur le bouton «  » (feux: 2, sirène: 2*). Le déverrouillage des portières s'effectue, puis les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la réception de la commande.


La fonction « Déverrouillage » peut être programmée de telle sorte que l'émission d'une première commande de déverrouillage actionne uniquement la serrure de la portière du conducteur et que l'émission d'une commande de déverrouillage subséquente actionne les serrures des autres portières.

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 35 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise.

Le délai de 35 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ».

Cette fonction est optionnelle et nécessite un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

OUVERTURE DU COFFRE

Appuyez sur le bouton «  » (feux: 3,). L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si l'alarme est armée (le cas échéant) ou si la clé est dans le contact à la position « ON ». Dans ces deux cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

DÉ/VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « ON », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée.

Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « ON » à « OFF » ou lorsque le mode continu est activé.

Si la fonction « Déverrouillage » a été configurée pour que seule la portière du conducteur soit déverrouillée à la première commande de déverrouillage, la fonction « Déverrouillage Automatique » ne déverrouille alors que la portière du conducteur.

Cette fonction est : active inactive

* La confirmation par sirène n'est possible qu'avec le système de sécurité VSS-100.

AUTRES COMMANDES

ANTIVOL (COUPE-CIRCUIT)

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol. Ce dernier consiste en une sortie pouvant commander un relais qui, lorsque activé, coupera tout circuit nécessaire au fonctionnement du véhicule. (Raccordement optionnel).

Deux types d'antivol sont offerts avec le modèle 2006.

ANTIVOL DE TYPE « SANS TÉLÉCOMMANDE »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « **ON** » à « **OFF** » et demeure à cette position pour une période de 30 secondes.

Mise hors fonction : Pour désactiver l'antivol vous devez mettre la clé dans le contact et la tourner à la position « **ON** »; une seconde plus tard, vous disposez de 20 secondes pour mettre un accessoire (prédéterminé lors de l'installation) à la position « **ON** » puis à la position « **OFF** ».

Si l'accessoire prédéterminé était déjà à « **ON** », vous devrez préalablement le mettre à « **OFF** » avant d'effectuer cette séquence.

Trois secondes plus tard, l'antivol se désarme et vous pouvez faire démarrer le moteur.

La DEL s'éteint pour confirmer le désarmement de l'antivol.

MODE VALET

Le mode valet permet de neutraliser l'antivol lorsque le véhicule doit être confié à quelqu'un sans toutefois devoir lui dévoiler la séquence (ou accessoire) de désactivation.

POUR ACCÉDER AU MODE VALET, vous devez effectuer la séquence de « **MISE HORS FONCTION** » puis, en deçà de vingt secondes, placer l'interrupteur Valet à la position « **ON** ».

Si l'interrupteur Valet est placé à la position « **ON** » plus de vingt secondes après avoir désactivé l'antivol, vous devrez mettre la clé à la position « **OFF** », puis reprendre la séquence au début.

Notez que l'antivol ne se réactive pas tant que le mode Valet n'est pas désactivé.

POUR REMETTRE LE MODE VALET HORS FONCTION, vous devez exécuter la séquence « **MISE HORS FONCTION** » puis, en deçà de vingt secondes, remettre l'interrupteur à la position « **OFF** ».

Si l'interrupteur Valet est placé à la position « **OFF** » plus de vingt secondes après avoir désactivé l'antivol, vous devrez mettre la clé à la position « **OFF** », puis reprendre la séquence au début.

ANTIVOL DE TYPE « AVEC TÉLÉCOMMANDE »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « **ON** » à « **OFF** » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « **ON** »).

MISE HORS FONCTION : L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous faites la commande « Déverrouillage ».

Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « **ON** » en deçà d'une minute, le système se réactive automatiquement empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact.

Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant qu'il est en mode ANTIVOL ACTIF.

MODÈLE 2006

MODE VALET

Dans ce mode, la fonction Valet sert à neutraliser l'antivol au cas où la télécommande serait défectueuse (piles à plat, etc.).

MISE EN FONCTION : Pour accéder au mode Valet, vous devez :

- mettre la clé dans le contact et la faire tourner à la position « Marche » puis
- placer l'interrupteur Valet à la position « ON ».

MISE HORS FONCTION : Pour remettre le mode Valet hors fonction vous devez :



- mettre la clé dans le contact et la faire tourner à la position « Marche » puis
- placer l'interrupteur Valet à la position « OFF ».

COMMANDE UTILITAIRE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Deux commandes supplémentaires vous permettent de commander la plupart des accessoires du véhicule selon le raccordement effectué lors de l'installation (phares, dégivreur, etc.). Pour plus de renseignements, consultez votre technicien.



COMMANDE # 1

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____) est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

COMMANDE # 2

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____) est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).


LOCALISATEUR

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 3, klaxon: 7).

Cette fonction vous permet de faire entendre le **klaxon** (courte mélodie) et d'allumer les **feux de position** pour vous permettre de localiser votre voiture dans un grand stationnement.

PANIQUE

Appuyez sur le bouton «  ». Cette commande active de façon intermittente et selon ce qui est raccordé au système, les **feux de position**, le **klaxon**, la **sirène** et le **plafonnier** pour une durée de 30 sec. ou de 60 sec. selon la programmation lors de l'installation.

Le mode panique permet d'attirer l'attention advenant le cas où vous éprouvez une quelconque difficulté.

Cette commande ne sera pas exécutée si le moteur est maintenu en marche par la clé de contact. Dans ce cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

CODES DE NON-DÉMARRAGE  

Lors d'une tentative échouée de démarrage à distance, il est possible de connaître la raison du refus de démarrer.

Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.

Les feux de position clignoteront un nombre de fois correspondant au code de non-démarrage.

Consultez le tableau suivant pour connaître la liste des codes.

Code	Raison du refus de démarrer à distance
1	Le module a reçu la commande d'Arrêt (Télécommande ou minuterie).
2	Les freins ont été serrés durant ou après la séquence de démarrage.
3	Arrêt commandé par le système de sécurité (VSS-100).
4	Le moteur ne tourne pas lors de la séquence de démarrage.
5	La commande de démarrage est ignorée parce que le capot est ouvert.
6	La commande de démarrage est ignorée parce que la transmission n'est pas à « P » ou « N ».
7	La commande de démarrage est ignorée parce que la dé est dans le contact (en position « Marche »).
8	L'interrupteur du démarreur à distance est à la position « OFF ».
9	Le temps de marche est échu.
10	Le démarreur à distance a tenté de faire démarrer le moteur 3 fois sans succès.
11	Le démarreur à distance reconnaît que le moteur tourne déjà.
12	Le moteur s'est emballé (tr/min. > 3000).
13	Le moteur ne tournait pas suffisamment vite lors du démarrage.
14	Le véhicule consomme trop de courant sur les circuits auxiliaires du démarreur à distance.
15	Le véhicule consomme trop de courant sur les circuits d'accessoires du démarreur à distance.

Si l'un ou l'autre des codes de non-démarrage persiste, consultez votre détaillant.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si, pour parvenir à déplacer le levier de vitesses de la position « P », la clé doit se trouver dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ».
- Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si, dans les 90 secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous devez remplacer ou survolter la batterie de votre véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.

Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.

GARANTIE À VIE LIMITÉE**Démarreurs à distance ASTROSTART**

Astroflex Inc., le fabricant des démarreurs à distance AstroStart (le *produit*), garanti à l'utilisateur-acheteur initial que les divers modules de contrôle du produit protégés à l'aide de fusibles (les *modules*) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'œuvre tant que l'utilisateur-acheteur initial demeure propriétaire en permanence de l'automobile sur laquelle le produit a été installé à l'origine et que ce produit soit demeuré installé sans interruption sur l'automobile pendant la période de garantie. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Astroflex réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions données plus loin) les modules ou toute partie de ceux-ci s'avérant défectueux.

Accessoires ASTROSTART

Astroflex garantit à l'utilisateur-acheteur initial qu'elle réparera tout accessoire AstroStart installé en même temps que le produit (un *accessoire*) qui se révèle défectueux par suite d'un vice de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur-acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle l'accessoire a été installé à l'origine et que l'accessoire soit demeuré installé en permanence sur l'automobile.

Limites de la garantie

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des modules ou des accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée, la date du fabricant indiquée par le numéro de série du produit ou de l'accessoire visé par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- L'installation, la réparation et le service des modules ou des accessoires couverts doivent être exécutés par un technicien agréé de Astroflex.

La garantie est nulle si

- Le produit (i) est défectueux ou a été endommagé par suite d'un accident, de négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Astroflex, (ii) a été modifié de quelle que façon que ce soit, (iii) a été installé ou réparé par quiconque autre qu'un technicien agréé, ou (iv) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

Éléments non couverts par la garantie

- Les coûts d'enlèvement du produit ou d'un accessoire, de l'envoi à Astroflex du produit ou de l'accessoire défectueux, du retour du produit ou de l'accessoire réparé ainsi que de l'installation du produit ou de l'accessoire réparé ou remplacé.
- Les accumulateurs ou les piles.

Responsabilités du propriétaire

- Le propriétaire doit remettre une preuve écrite de l'achat du produit ou de l'accessoire, indiquant la date de l'achat, le nom de l'installateur et le nom de l'acheteur.
- Le propriétaire doit envoyer le produit ou l'accessoire défectueux par courrier affranchi à Astroflex, à l'adresse donnée ci-dessous et rembourser les frais de courrier pour le retour du produit ou de l'accessoire.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, VERBALES, ÉCRITES, EXPRESSES OU IMPLICITES. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE. LES OBLIGATIONS DE ASTROFLEX AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDICQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LA RESPONSABILITÉ DE ASTROFLEX, QU'IL S'AGISSE D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, CIVILE AUX TERMES DE LA GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'UNE UNITÉ INDIVIDUELLE DONT LA DÉFECTUOSITÉ SERT DE FONDAMENT À LA RÉCLAMATION. ASTROFLEX N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, PERTE D'UTILISATION, D'ACCESSOIRE OU D'ÉQUIPEMENT OU D'AUTRES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Les exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant la limitation au transfert ou à la cession peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également vous prévaloir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Astroflex Inc.

1164 Route 220
St-Élie d'Orford (Québec)
Canada
JOB 250

RÉGLEMENTATION



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.


Astroflex Inc.
1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250


Astroflex
ELECTRONIC CORP.
516A Elm Street
Manchester, NH 03101
USA

<http://www.info@astroflex.com>